

Association Cap au large fait école en matière de croisière

RAPPEL

→ Au-delà de l'accueil des handicapés, l'association est ouverte à tous les amateurs

« Les gens ont surtout retenu nos actions en faveur des personnes en difficulté, ils ont oublié que Cap au large, c'est aussi une école de croisière. »

Un oubli que voudrait rectifier Vincent Bourdin, directeur de l'association. Le *Laisse-dire*, voilier habitable de 17 mètres, baptisé l'an dernier, est ainsi remarquable par son accessibilité aux personnes handicapées. Mais il est aussi tout à fait praticable pour des "valides".

« Nous utilisons le *Laisse dire*, qui peut accueillir dix personnes. Nous avons aussi deux autres voiliers, de 11 mètres, au port de Frontignan. » Avec cet équipement, l'association peut proposer un large choix d'activités. De la sortie de quelques heures à la croisière de plusieurs jours. « Débutant ou confirmé, tout le monde peut venir », insiste Vincent Bourdin. L'école de voile existe depuis 1996 et est affiliée à l'école française de voile. Cette décennie d'expérience permet à Cap au large de s'adapter à la demande. « Nous proposons par exemple un stage "sécurité" du 7 au 9 avril. Il y a beaucoup de plaisanciers dans le secteur et il peut être bon de rappeler les règles de bases. On va donc percuter un obstacle, tester les manœuvres d'évacuation, etc. »



Vincent Bourdin, directeur de l'association Cap au large. Elise RAULET

Des croisières plus ludiques sont aussi proposées, à destination des Calanques de Cassis par exemple ou encore "La route du jasmin" en course croisière : « C'est une course plutôt conviviale où le résultat n'est pas le plus important. Là aussi, c'est ouvert à tous, débutant ou confirmé. Pour chaque croisière il y a de toute façon un skipper et un second, de l'association. » Croisières et stages sont programmés jusqu'en août. L'association s'adapte en fonction des inscriptions et des besoins.

Dans le même temps, au cours de stages particuliers, Cap au large accueille toujours un public plus spécifique : jeunes venants des Maisons d'enfants à caractère social ou de Centre d'éducation renforcé. Les handicapés aussi, venant de centres spécialisés, sont aussi reçus à bord du *"Laisse dire"*. Cap au large entend bien ne laisser personne à quai ! ●

Salima NEKAA

► Programme complet des croisières consultable sur le site www.capaularge.org.